



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu avant l'assemblée générale ordinaire afin de présenter quelques modifications aux statuts présentés le 11 avril 2024.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous (tes) les adhérents « tes) la présidente laisse la parole au vice-président Monsieur Bernard BOURHY qui a été chargé de la modification des statuts et règlement et la présidente le remercie pour l'énorme travail qu'il a fourni

STATUTS :

L'article 12 des statuts a été modifié comme suit :

Article 12 : Conseil d'Administration

L'Association est administrée par un conseil qui se réunit au moins une fois par semestre à l'initiative de son(sa) Président(e) ou à la demande de la moitié au moins de ses membres.

12.1 : Composition

Le conseil est composé de 19 (dix-neuf) membres élus par les adhérents pour 3 (trois) années renouvelables lors de l'assemblée générale ordinaire.

12.2 : Présidence de l'Association

Le(la) Président(e) de l'Association est choisi(e) parmi les membres volontaires du conseil d'administration et élu(e) par ce dernier. La décision est présentée aux adhérents lors de l'assemblée générale ordinaire.

12.3 : Renouvellement - Vacance

12.3.1 : Renouvellement des membres sortants

Après leurs 3 (trois) années de mandat, les membres sortants du conseil sont rééligibles mais doivent faire acte de candidature.

Les candidatures doivent être approuvées par le conseil avant d'être soumises au vote des adhérents lors de l'assemblée générale ordinaire.

12.3.2 : Vacance (démission, exclusion ou décès)

En cas de vacance suite à démission, exclusion ou décès, le conseil d'administration pourvoit provisoirement au remplacement des postes vacants **et lance un appel à candidature auprès des adhérents.**

Les candidatures doivent être approuvées par le conseil avant d'être soumises au vote des adhérents lors de l'assemblée générale ordinaire.

Tout membre du conseil qui n'assiste pas à trois réunions consécutives du conseil **sans motif valable** est considéré comme démissionnaire



12.4 : Convocation - Ordre du jour

Les convocations, accompagnées de l'ordre du jour, sont envoyées **au moins huit jours** avant la date fixée.

12.5 : Déroulement

Le conseil d'administration, présidé par le(la) Président(e) de l'Association, ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix des administrateurs(trices) présent(e)s. En cas de partage, la voix de son(sa) Président(e) est prépondérante.

Chaque réunion du conseil donne lieu à la rédaction d'un procès-verbal signé par le(la) Président(e) et le(la) Secrétaire.

Le conseil d'administration désigne les membres du bureau (**renouvellement et/ou nomination**) lors de la première réunion suivant l'assemblée générale ordinaire.

Le(la) Président(e) se réserve le droit d'inviter des personnes extérieures au conseil d'administration en fonction des sujets traités.

Ce projet a été soumis au vote de l'assemblée :

. Nombre d'adhérents présents : 110

. Nombre de procurations : 42

Nombre total des adhérents présents et représentés : 152

. Vote contre 0

. Abstention : 0

Le projet des statuts est accepté à l'unanimité.

REGLEMENT INTERIEUR :

Les articles 1^{er} et 7 du règlement intérieur ont été modifiés ainsi

Article 1er : Adhésion

Les personnes qui désirent adhérer à l'Association doivent remplir un bulletin d'adhésion (Cf. Annexe 1).

Le conseil d'administration se réserve le droit de refuser une demande d'adhésion mais doit justifier sa décision.

1.1 : Devoirs des adhérents

Les adhérents s'engagent à régler leur cotisation annuelle et à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'Association.

1.2 : Droits des adhérents

Les adhérents :

- sont membres de droit de l'assemblée générale avec voix délibérative ;
- peuvent contribuer à l'animation des activités de loisirs ;
- peuvent faire acte de candidature en vue d'intégrer le conseil d'administration lorsque ce dernier en a exprimé le besoin (Cf. Article 12.3.2 des statuts). En cas de rejet d'une candidature, le conseil n'a pas à justifier sa décision.



Article 2 : Carte d'adhérent - Cotisation - Carte de stationnement

2.3 : Carte de stationnement (Cf. Annexe 2)

Une carte de stationnement est remise au moment de l'adhésion aux adhérents qui disposent d'un véhicule et qui en font la demande.

Cette carte est réservée exclusivement au stationnement sur le parking derrière la salle Marquis de Roy à l'occasion des activités récréatives du jeudi après-midi.

I Article 7 : Commissions de travail

Les commissions de travail, créées par décision du conseil d'administration, sont destinées à planifier et organiser les différentes activités de l'Association.

7.1 : Composition des commissions

Elles sont constituées à partir de membres du conseil d'administration volontaires.

Les commissions sont les suivantes :

- Repas - Animations
- Voyages
- Sorties – Randonnée
- Activités sportives
- Communication

Chaque commission intègre au moins un membre du bureau dans le but de faciliter le travail de planification des activités.

7.2 : Principes en matière de planification et de décision

7.2.1 : Planification des activités

Le principe d'une moyenne de 2 (deux) activités par mois (repas et/ou visite et/ou voyage et/ou randonnée) est retenu. Un délai minimum d'une semaine est fixé, sauf cas exceptionnel, entre la proposition de la commission et la validation par le bureau. La date initiale de l'activité peut cependant évoluer après validation.

7.2.2 : Processus de décision

Les propositions formulées par les commissions sont, en règle générale, débattues lors des réunions de bureau avant d'être soumises à l'approbation du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est décisionnaire pour les activités majeures (repas et animations, voyages).

Le bureau est compétent pour les autres activités.

La lecture des modifications au règlement est faite à l'assemblée par le vice-président Bernard BOURHY. Ce document n'appelle pas de vote à l'assemblée car c'est le bureau qui le rédige et le conseil d'administration qui le valide



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1/ CANDIDATURES ET RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

La Président devant renouveler sa candidature le vice-président garde la parole afin de procéder au renouvellement des candidatures

Membres sortants : Monsieur BIZOT Bernard – Madame LEOST Nicole – Monsieur LEOST Michel – Madame REGNIER Nadine

Les candidatures ont été validées par le conseil le 23 janvier 2025 et les adhérents les ont réélus l'unanimité aux postes d'administrateurs(trices).

2/ RENOUELEMENT A LA PRESIDENCE DE L'ASSOCIATION :

Après délibération et vote du conseil d'administration, Mme Nicole LEOST est reconduite au poste de présidente.

La présidente reprend la parole et ouvre la séance de l'assemblée générale ordinaire

3/ RAPPORT MORAL :

Nous profitons de ce rapport moral pour vous présenter l'évolution et les faits qui ont marqué cette année.

Nous pouvons mettre en exergue quelques points :

Nous remercions de sa présence Monsieur SEPTIERS Patrick conseiller départemental et président de la communication de communes. La présidente le remercie d'avoir accepté de privatiser le parking de la piscine de Moret pour stationner les véhicules des participants au voyage en Alsace ainsi que le montant de la subvention départementale.

Merci à Monsieur Zakeossian Dikran invité à cette manifestation n'a pu y participer.

Notre association comptait au 31 décembre 2024 : 248 adhérents

- Notre CONSEIL D'ADMINISTRATION a vu quelques changements avec le départ de :
 - Mme Suzanne PEZZONI et Mme Marguerite STEFANELLI du poste d'administrateur qu'elles occupaient depuis plusieurs années au sein d'ASL. Pour les récompenser l'une et l'autre de leur investissement dans l'association, le conseil d'administration les a nommés « MEMBRE D'HONNEUR »
 - De nouveaux administrateurs sont arrivés pour compléter le conseil à 19 membres :
 - Mme Valérie MARIA
 - Mme Micheline CHALOPIN
 - Mme Raymonde COQUISART
 - Mr Émile GOMES DA ROSA
 - Mr Michel FILEPPI



- Afin de réduire la charge de travail de notre présidente, le CA s'est doté de commissions de travail qui font l'enquête et/ou la recherche avant de la soumettre à la présidente :
 - Commission Repas - animation
 - Commission Voyages
 - Commission Sorties
 - Commission Activités Sportives
 - Commission Communication
- Les activités proposées tout au long de l'année se sont développées dont :
 - L'Atelier Loisir & Créations ouvert les jeudis après-midi, qui connaît un engouement certain et une fréquentation en hausse.
 - Les activités de Gymnastique et d'Aquagym proposées toute l'année. Pour faire face à l'inflation, nous avons été contraints d'augmenter les tarifs et augmentation du salaire de l'animatrice applicables depuis le 1^{er} janvier 2025. Ils restent cependant très attractifs.
 - Les Randonnées programmées en fonction de la météo du moment ont trouvé leur public.
 - L'atelier Danse qui tourne depuis moins de deux ans, s'impose comme l'activité incontournable du vendredi.
 - La chorale a ses habitués qui s'égosillent et chauffe la salle avant la danse du vendredi.
 - Le Club du jeudi est fort apprécié par une majorité d'adhérentes et d'adhérents de l'association.
 - Le Karaoké, cette activité proposée récemment doit trouver maintenant son rythme.
 - La dictée de Suzanne, proposée chaque trimestre, fait maintenant partie des activités incontournables d'ASL.
 - Les tournois de belote rencontrent un succès qui ne se dément pas
 - Les visites à l'Opéra Garnier, au parc animalier de Crécy-La-Chapelle, le vélo rail à Lescherolles, les marais de Larchant, le cimetière du père Lachaise, les illuminations au château de Vaux-Le-Vicomte ont été fort appréciées.
 - Quelques dizaines de privilégiés ont pu découvrir ou redécouvrir l'Alsace et ses Marchés de Noël sans oublier le spectacle au Royal Palace, digne des meilleures salles parisiennes.
 - Les repas dansants répartis tout au long de l'année 2024 ont été appréciés, tel que la Galette des Rois, le repas de Printemps, le repas d'Automne, le Beaujolais Nouveau, le repas de Noël.
- Nous avons connu une année bien chargée en activités de toutes sortes sans toutefois réaliser de grand voyage.

Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé de prendre en charge les frais ou une partie des frais de transport lors des sorties

La convivialité et la bonne humeur règnent au sein de notre association et c'est grâce à vous adhérents et administrateurs que nous pouvons exister et pour cela la présidente les a remerciés.



4/ RAPPORT FINANCIER

BILAN FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2024

RECETTES		DEPENSES	
SUBVENTION DEPARTEMENTALE	3 500,00 €	FRAIS ADMINISTRATIFS	510,00 €
SUBVENTION COMMUNLE	3 900,00 €	MATERIELS - EQUIPEMENTS	1 061,01 €
ADHERENTS	4 100,00 €	CLUB	1 334,18 €
INTERETS SUR LIVRET	684,29 €	RELATIONS PUBLIQUES	764,26 €
ACTIVITES	61 174,50 €	COMMUNICATION	542,22 €
		FOURNITURES ADMINISTRATIVES	461,95 €
		ACTIVITES	71 620,02 €
TOTAL	73 358,78 €	TOTAL	76 293,64 €
RESULTAT - 2 934,85 €			

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2024

C.A. COMPTE ADMINISTRATIF	1 448,71 €
C.A. LIVRET A	8 928,75 €
CAISSE	50,35 €
CHEQUES NON REMIS EN BANQUE (LES POUILLES)	18 610,00 €
CHEQUES NON REMIS EN BANQUE (gym - aqua gym)	153,00 €
TOTAL	29 190,81 €
CHEQUES NON DEBITES (LOISIRS CREATIFS, GYM)	960,70 €
SALAIRE	168,00 €
TOTAL	1 128,70 €



5/ RECAPITULATIF DES ACTIVITES 2024 :

RECAPITULATIF DES ACTIVITES 2024		
05-janv	Galette des rois	120 participants
18-janv	Assemblée générale	95 participants
09-févr	Tournoi de belote inter club	64 participants
22-févr	Dictée de Suzanne	10 participants
1er mars	Repas de printemps	144 participants
07-mars	Accueil des nouveaux adhérents	35 participants
08-mars	Randonnée « les jonquilles»	19 participants
15-mars	Visite de l'Opéra Garnier	38 participants
05-avr	Tournoi de belote inter club	64 participants
11-avr	Assemblée Générale Extraordinaire	90 participants
19-avr	Sortie « Muguet »	20 participants
16-mai	La dictée de Suzanne	10 participants
17-mai	Loto	39 participants
31-mai	Journée commerciale à Moret	39 participants
26-juin	Parc animalier à Crécy la Chapelle	32 participants
05-juil	Vélo rail à Lescherolles	35 participants
26-juil	Journée champêtre à Barbizon	22 participants
21-août	Journée champêtre à Château Landon	34 participants
10-sept	Les marais de Larchant	15 participants
13-sept	Tournoi de belote inter clubs	52 participants
04-oct	Visite du Cimetière du Père Lachaise	37 participants
17-oct	La dictée de Suzanne	10 participants
18-oct	Sortie "Châtaignes"	9 participants
19-oct	Repas d'automne	121 participants
25-oct	Tournoi de belote interclub	64 participants
08-nov	Karaoké	42 participants
22-nov	Illuminations au château de Vaux le Vicomte	49 participants
29-nov	Le beaujolais nouveau	110 participants
08-déc	Repas de Noël	151 participants
11 au 14 décembre	Noël en Alsace	37 participants



6/ COMPTE RENDU DES ACTIVITES REGULIERES

Atelier aquagym : le mardi de 9 h 30 à 10 h 30

Atelier gymnastique : le jeudi de 9 h 30 à 10 h 30

Atelier chant : le vendredi de 10 h 00 à 11 h 00

Atelier danse : le vendredi de 11 h 00 à 12 h 30

Atelier loisirs création : le jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Atelier couture : le jeudi de 10 h 00 à 12 h 00

Club : le jeudi de 14 h 00 à 18 h 00

7/ - ACTIVITES 2025

1er SEMESTRE 2025

Mardi 14 janvier	Galette des rois
Lundi 20 janvier	Randonnée "le sentier du Petit Barbeau"
Jeudi 30 janvier	Assemblée générale
Vendredi 14 février	Tournoi de belote interclub
Lundi 10 février	Randonnée "le sentier du Sucremont"
Vendredi 21 mars	Repas de Printemps
Jeudi 13 mars	Accueil des nouveaux adhérents
A déterminer	Randonnée "jonquilles"
Dimanche 30 mars	Sortie au cabaret "le diamant bleu"
Vendredi 4 avril	Randonnée "sentier de l'art rupestre"
Vendredi 11 avril	Tournoi de belote interclub
Vendredi 18 avril	Sortie sur Paris "La Ste Chapelle et la Conciergerie"
Mardi 29 avril	Karoké
A déterminer	Randonnée "Muguet"
du 13 au 14 mai	Voyage "sur les pas de George Sand"
Vendredi 16 mai	Loto
En juin	Journée Champêtre à Yèvre le Châtel
Mercredi 11 juin	Journée commerciale au Lac d'Orient
En juillet	Journée champêtre à Cannes Ecluses
En août	Journée champêtre (Grez sur Loing ou Château Landon)



2ème SEMESTRE 2025

en septembre	Tournoi de belote interclub (la date n'a pas été confirmée par la mairie)
Vendredi 19 septembre	Sortie sur Paris
du samedi 27 septembre au samedi 4 octobre	Voyage dans "les Pouilles" en Italie
A déterminer	Randonnée "châtaignes"
En octobre	Repas d'automne (la date n'a pas été confirmée par la mairie)
A déterminer	Randonnée à Barbizon
En novembre	Tournoi de belote interclub (la date n'a pas été confirmée par la mairie)
A déterminer	Karaoké (la date n'a pas été confirmée par la mairie)
En novembre	Beaujolais nouveau (la date n'a pas été confirmée par la mairie)
A déterminer	Randonnée "Plaine de Sorques"
Le samedi 6 décembre	Repas de Noël
En décembre	Marché de Noël et grande Parade à Troyes

8/ ILS NOUS ONT QUITTES

5 adhérents nous ont quittés en 2024

Monsieur LEDUC Jackie

Madame COUTAN Rosa

Madame CORDIER Dominique

Madame VERLEYSEN Chantal

Madame RONNEL Christiane

9/ QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question n'a été posée. La présidente lève la séance à 12 h 30.

Un diaporama sur les activités 2024 ainsi qu'un petit bêtisier ont été projetés suivis d'un pot de l'amitié.

Monsieur LELONG Reynald

Secrétaire

Madame LEOST Nicole

Présidente